



Autocall *Azur* Mars 2016

TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Le produit émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2 / Fitch : A / Standard & Poor's : A au 7 janvier 2016), est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et du Garant.

Autocall Azur Mars 2016 est un produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Période de commercialisation** : du 20 janvier 2016 au 31 mars 2016. La commercialisation du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.
- **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé.
- **Éligibilité** : **contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation en unités de compte et comptes-titres**. La présente brochure décrit les caractéristiques d'**Autocall Azur Mars 2016** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.
- **Code ISIN**: FR0013072014

Communication à caractère promotionnel

Autocall Azur

Mars 2016

EN QUELQUES MOTS

Autocall Azur Mars 2016 est un produit de placement d'une durée maximale de 10 ans, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, ayant les caractéristiques suivantes :

- La valeur du support s'apprécie selon l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« CAC® Large 60 EWER »), indice représentatif du marché action français. Cet indice est calculé dividendes réinvestis nets détachés d'un montant forfaitaire de 5 %.
- Un remboursement automatique anticipé, majoré d'un gain de 6,50 % par année écoulée⁽¹⁾:
 - Si à une Date d'Observation Annuelle, entre l'année 1 à l'année 5 le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial.
 - Si à une Date d'Observation Annuelle entre l'année 6 et l'année 9 le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial.
- Un remboursement du Capital Initial à l'échéance majoré d'un gain de 65,00 % tant que le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 75 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
- Un remboursement du Capital Initial à l'échéance tant que le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieur à 75 % mais supérieur ou égal à 50 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
- Un risque de perte en capital à l'échéance si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieur à 50 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale. Par exemple, si l'indice a baissé de 55 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'indice CAC® Large 60 EWER depuis l'origine, soit un remboursement final à 45 %⁽²⁾.

⁽¹⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel (TRA) maximum de 6,19 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel (TRA) de -7,64 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du support **Autocall Azur Mars 2016**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 31 mars 2016 jusqu'à la Date d'Échéance (le 14 avril 2026) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 31 mars 2016 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Les titres de créance **Autocall Azur Mars 2016** peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support **Autocall Azur Mars 2016** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

AVANTAGES, INCONVÉNIENTS & FACTEURS DE RISQUES

AVANTAGES

- De la 1^{ère} à la 5^{ème} année, si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est **supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial**, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**. De la 6^{ème} à la 9^{ème} année, si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est **supérieur ou égal à 75 % de son Niveau Initial** l'investisseur bénéficie également d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**.
- De la 1^{ère} à la 9^{ème} année, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial et il bénéficie d'un **gain de 6,50 % par année écoulée**⁽¹⁾.
- À l'échéance des 10 ans, si **Autocall Azur Mars 2016** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 75 % de son Niveau Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial et bénéficie d'un **gain final de 65 %**⁽²⁾, soit **6,50 % par année écoulée**.
- À l'échéance des 10 ans, si **Autocall Azur Mars 2016** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son capital initial**, si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieur à 75 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 50 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.

INCONVÉNIENTS

- **Autocall Azur Mars 2016 présente un risque de perte partielle ou totale du capital** en cours de vie (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) et à l'échéance (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 50 % de son Niveau Initial). Le rendement de **Autocall Azur Mars 2016** à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil de 50 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 an à 10 ans.
- **Le gain maximum de l'investisseur est limité à 6,50 % par année écoulée**⁽¹⁾. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER (effet de plafonnement du gain).
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur et du Garant.
- **L'indice CAC® Large 60 EWER est équi pondéré et calculé, dividendes réinvestis, net d'un montant forfaitaire de 5 % par an.**

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

⁽¹⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel (TRA) maximum de 6,19 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel (TRA) maximum de 5,11 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE CONDITIONNEL DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE

Un mécanisme de remboursement automatique est activé si :

- À une Date d'Observation Annuelle entre l'année 1 et l'année 5 le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est **supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial**

ou

- À une Date d'Observation Annuelle entre l'année 6 et l'année 9 le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est **supérieur ou égal à 75 % de son Niveau Initial**

L'investisseur reçoit alors :

LE CAPITAL INITIAL
+
UN GAIN DE 6,50 % PAR ANNÉE ÉCOULÉE
(SOIT UN TRA⁽¹⁾ MAXIMUM DE 6,19 %⁽²⁾)

REMBOURSEMENT FINAL

À la Date d'Observation Finale, le 31 mars 2026, on observe le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER par rapport à son Niveau Initial.

CAS FAVORABLE

Si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est **supérieur ou égal à 75 % de son Niveau Initial**, l'investisseur reçoit le 14 avril 2026 :

LE CAPITAL INITIAL
+
UN GAIN FINAL DE 65 %, SOIT 6,50 % PAR ANNÉE ÉCOULÉE
(SOIT UN TRA⁽¹⁾ DE 5,11 %)

CAS MÉDIAN

Si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieur à 75 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 50 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 14 avril 2026 :

LE CAPITAL INITIAL
(SOIT UN TRA⁽¹⁾ DE 0 %)

CAS DÉFAVORABLE

Si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieur à 50 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit le 14 avril 2026 :

LE CAPITAL INITIAL DIMINUÉ DE LA PERFORMANCE FINALE
DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER
*DANS CE SCÉNARIO, L'INVESTISSEUR SUBIT UNE PERTE EN CAPITAL À HAUTEUR DE
L'INTEGRALITÉ DE LA BAISSSE DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER. CETTE PERTE EN
CAPITAL PEUT ÊTRE PARTIELLE OU TOTALE.*

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

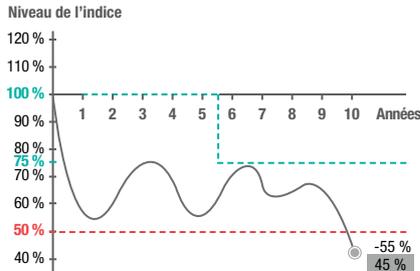
⁽²⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 6,50 % à la 1^{ère} Date de Remboursement Automatique Anticipé (1^{ère} année).

Pour les cas de figure illustrés, le remboursement anticipé (à chaque Date d'Observation Annuelle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Annuelle, l'indice CAC® Large 60 EWER est en baisse par rapport à son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **Autocall Azur Mars 2016** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.

ILLUSTRATIONS

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE LA 10^{ÈME} ANNÉE (SUPÉRIEURE À 50 %)



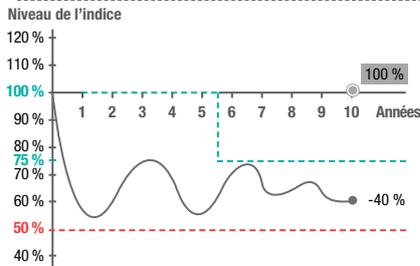
- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice est inférieur au seuil d'activation du mécanisme de remboursement. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des années écoulées.

- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice est égal à 45 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 55 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice, soit 45 % de son Capital Initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit une perte de 55 %.

Remboursement final : 45 %

TRA⁽¹⁾ : -7,64 %

SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ DE L'INDICE LA 10^{ÈME} ANNÉE (INFÉRIEURE À 50 %)



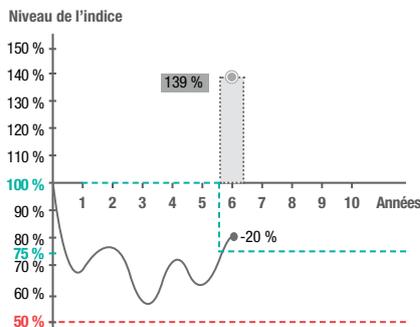
- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice est inférieur au seuil d'activation du mécanisme de remboursement. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des années écoulées.

- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice est enregistré à 60 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 40 %), niveau supérieur au seuil de perte en capital à l'échéance. L'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial.

Remboursement final : 100 %

TRA⁽¹⁾ : 0 %

SCÉNARIO FAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE LA 6^{ÈME} ANNÉE (INFÉRIEURE À 25 %)



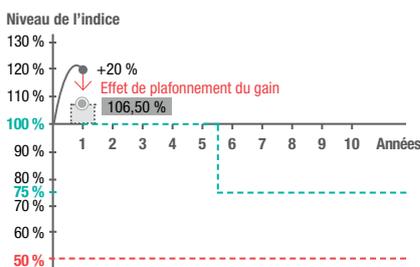
- De l'année 1 à l'année 5, le niveau de l'indice est inférieur à son Niveau Initial. Le produit continue jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.

- En année 6, le niveau de l'indice est enregistré à 80 % de son Niveau Initial, niveau supérieur au seuil d'activation de remboursement anticipé situé à 75 % du Niveau Initial de l'indice. L'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial augmenté d'un gain de 39 %. Dans ce scénario, l'investisseur bénéficie d'un remboursement anticipé bien que l'indice soit inférieur de 20 % à son Niveau Initial.

Remboursement final : 139 %

TRA⁽¹⁾ : 5,60 %

SCÉNARIO FAVORABLE : FORTE HAUSSE DE L'INDICE (PLAFONNEMENT DU GAIN)



- À la 1^{ère} Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice est égal à 120 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 6,50 % au titre de l'année écoulée. Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'indice (effet de plafonnement du gain), il est remboursé à 106,50 % contre 120 % pour un investissement direct sur l'indice.

Remboursement final : 106,50 %

TRA⁽¹⁾ : 6,19 %

● Performance de l'indice CAC® Large 60 EWER

--- Seuil de perte en capital à l'échéance

■ Gain

● Niveau de remboursement du support

--- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement

Information importante : la valorisation de **Autocall Azur Mars 2016** en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'indice CAC® Large 60 EWER et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Annuelle, si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est proche de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche de 50 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau de la volatilité de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

PRÉSENTATION DE L'INDICE

L'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

Il s'agit de la réunion du CAC 40® et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC Next 20®). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. En comparaison, le montant des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,61 %.

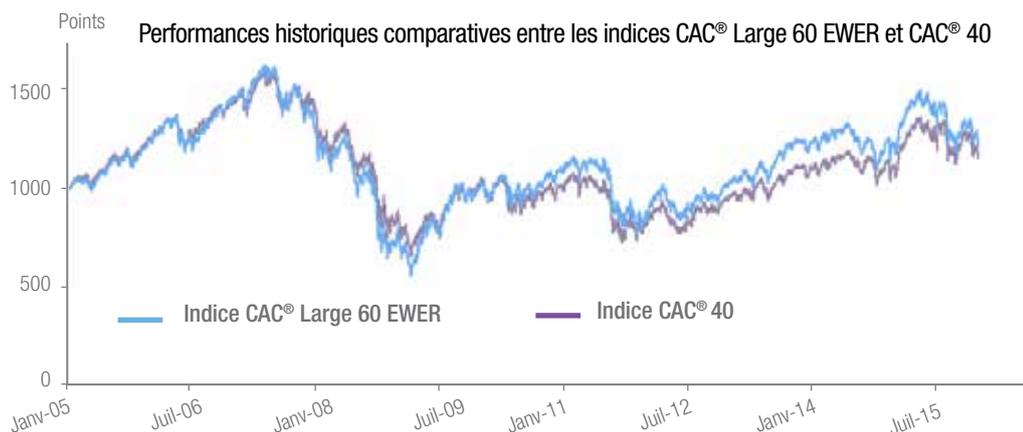
L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334).

ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER (BASE 1000)

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Performances comparatives (au 06/01/2016) :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	4,40 %	31,86 %	22,22 %	12,61 %
Indice CAC® 40	7,70 %	32,63 %	26,12 %	5,22 %

Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2005-2008) au 03 décembre 2015.

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC 40

- ACCOR
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ALCATEL-LUCENT
- ALSTOM
- ARCELORMITTAL
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CIE DE SAINT-GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- ENGIE
- ESSILOR INTL
- KERING
- KLEPIERRE
- L'ORÉAL
- LAFARGEHOLCIM
- LEGRAND
- LVMH
- MICHELIN
- ORANGE
- PERNOD-RICARD
- PEUGEOT
- PUBLICIS GROUPE
- RENAULT
- SAFRAN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SOLVAY
- TECHNIP
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC NEXT 20

- ARKEMA
- ATOS
- BUREAU VERITAS
- CASINO GUICHARD PERRACHON
- DASSAULT SYSTEMES
- EDENRED
- EDF
- GEMALTO NV
- GROUPE EUROTUNNEL
- HERMÈS INTERNATIONAL
- ILIAD
- INGENICO GROUP
- NATIXIS
- SCOR
- SES
- SODEXO
- STMICROELECTRONICS
- SUEZ ENVIRONNEMENT
- THALES
- ZODIAC AÉROSPACE

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Émetteur	Natixis Structured Issuance (les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis SA)
Garant	Natixis S.A. (Moody's : A2 / Fitch : A / S&P : A au 7 janvier 2016)
Période de commercialisation	Du 20 janvier 2016 (9h00) au 31 mars 2016 (17h00)
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0013072014
Valeur Nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	10 ans maximum
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index), calculé dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Date d'Observation Initiale	31 mars 2016
Date d'Émission et de Règlement	20 janvier 2016
Dates d'Observation Annuelle	31 mars 2017, 03 avril 2018, 01 avril 2019, 31 mars 2020, 31 mars 2021, 31 mars 2022, 31 mars 2023, 02 avril 2024, 31 mars 2025
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	18 avril 2017, 17 avril 2018, 15 avril 2019, 14 avril 2020, 14 avril 2021, 14 avril 2022, 14 avril 2023, 16 avril 2024, 14 avril 2025
Date d'Observation Finale	31 mars 2026
Date d'Échéance	14 avril 2026 (en l'absence de remboursement anticipé)
Niveau Initial	Cours de clôture de l'indice le 31 mars 2016
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, Natixis assurera le rachat des Instruments Financiers en offrant une fourchette maximale de cotation achat/vente (Bid/Ask) de 1 % sur demande de tout porteur d'Instruments Financiers par le biais de son intermédiaire financier.
Publication et période de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Négociation, le Jour de Négociation suivant. La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (www.equitysolutions.natixis.com).
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la « Société ») sur fréquence bimensuelle (tous les 15 jours). Cette Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe Natixis.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Commissions de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,50 % TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, compte-titres

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Natixis qui commercialise le produit **Autocall Azur Mars 2016**.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus et les Conditions Définitives de **Autocall Azur Mars 2016** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que cette obligation est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Autocall Azur Mars 2016** est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France**. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 19 juin 2015 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°15-285 (le « Prospectus »). Le Prospectus et les Conditions Définitives de l'émission sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT EURONEXT

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

NATIXIS

Ingénierie financière, Equity Markets
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 005 004 424 euros
Siège social : 30, avenue de Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524